

ATTESTATION SUR L'HONNEUR BALADE 54

L'intégration d'un itinéraire de randonnée dans l'application Balades 54 comprend à la fois :

- le relevé terrain de l'itinéraire (tracé, directionnels, points d'intérêt),
- la mise à disposition de contenus agrémentant le parcours (textes, photos, son, et/ou vidéo),
- la publication de l'itinéraire dans le back office prévu à cet effet,
- la restitution du smartphone et de ses accessoires mis à disposition par le Département.

Le contenu ainsi mis à disposition du Département doit bénéficier d'un droit d'utilisation par convention de cession de droits (document fourni sur simple demande) signée entre le(s) propriétaire(s) et le Département.

Je soussigné(e)

Représentant la structure suivante :

Certifie sur l'honneur avoir effectué _____ jours de travail pour l'intégration de(s) itinéraire(s) suivant(s) dans l'application Balades 54.

Fait à

Le

Signature